

Lettre de *Septeuil ADIC* N° 1-2015 à ses adhérents

Septeuil, le 14 mars 2015

Chers amis,

Deux mois après le démarrage de notre association, grâce à la mobilisation des premiers adhérents, notre association fédère à la date d'aujourd'hui une cinquantaine de membres : c'est une bonne première étape qui ne peut que nous encourager à continuer à convaincre d'autres voisins de nous rejoindre : ce premier chiffre donne corps au « nous collectif » de *Septeuil ADIC*, dans nos relations avec la mairie.

Dès notre première rencontre avec le Maire, nous avons clairement exprimé notre souhait d'agir comme acteur associatif de la démocratie participative dans notre commune. La réponse écrite qu'il nous a faite commence par une critique véhémente contre la création de notre association dans la foulée de la campagne électorale, avant d'accepter finalement de « *traiter notre association comme toute autre association locale* ». Un des points qui choque profondément le Maire et son premier adjoint Olivier van der WOERD est que chez nous statutairement les membres du Conseil Municipal ne peuvent pas faire partie du Conseil d'Administration.

Le Maire nous a désigné, comme interlocuteur unique en mairie de l'association, Mr Olivier Van Der Woerd qui n'a montré aucune volonté de nous rencontrer. Afin de m'assurer que les informations parviennent jusqu'au Maire, j'ai pris l'habitude d'adresser systématiquement mes messages en tant que président de notre association aux deux interlocuteurs que sont le Maire et le premier adjoint.

Nous avons enfin fini par obtenir un premier rendez-vous officiel à la permanence de la mairie avec le Maire et son premier adjoint, avant-hier jeudi 12 mars dans la soirée. Je m'y suis rendu accompagné de notre secrétaire Dominique Berthy. Nos deux interlocuteurs se sont montrés très hostiles à l'existence de notre association : ils me sont apparus très tendus

Nous avons un certain nombre de questions pratiques à leur poser, concernant la possibilité de publier des informations dans la rubrique vie associative de « *Septeuil MAG* », une demande de mise à disposition d'une salle pour notre AGO du 30 mai, etc. La seule réponse fournie a été que les nouvelles règles d'aide aux associations locales allaient être fixées et votées lors du prochain conseil municipal du 26 mars 2015, avec la définition des critères que devront respecter les associations locales. J'ai compris qu'ils s'apprêtaient à faire en sorte que nous ne puissions pas être homologués comme une association locale, ce qui entraînerait un refus systématique à toutes nos demandes, considérées comme des aides auxquelles nous n'aurions pas droit. Question à suivre de très près.

Toutes les démarches administratives de création de l'association ont été menées à bien par le bureau vis-à-vis du Maire et de la sous-préfecture. Nous avons également ouvert un compte bancaire à l'agence du Crédit Agricole de Septeuil et souscrit une assurance Responsabilité Civile pour l'association et tous ses membres. Pratiquement, presque toutes les modalités administratives permettant le fonctionnement de l'association sont aujourd'hui en place. Il nous restera encore à créer et choisir un logo.

Etat du budget prévisionnel 2015 : le montant total des recettes, cotisations et dons des adhérents, est actuellement de 1 400 euros, grâce en particulier à un don individuel important ; le montant actuel des dépenses est de 400 euros pour un budget prévisionnel annuel limité actuellement à environ 1 000 euros, ce qui est rendu possible grâce à la distribution bénévole et gratuite des documents dans les boîtes à lettres des Septeuillais.

D'ici l'été, trois dates me paraissent importantes pour notre association :

- **Jeudi 26 mars à 20h30, conseil municipal** avec présentation et validation du budget 2015. Il serait souhaitable, voire indispensable que nous soyons plusieurs présents dans le public ce soir là pour découvrir les critères définis par la mairie pour qu'une association soit reconnue comme association locale, afin d'éviter notre discrimination.
- **Samedi 28 mars de 10h à 12h, conseil d'administration de Septeuil ADIC.**
- **Samedi 30 mai à 17h, Assemblée Générale**, suivie d'un pot de l'amitié, ouvert aux Septeuillais qui souhaiteraient faire connaissance avec notre association. Une salle a été demandée à la mairie qui nous a répondu que notre demande est en cours d'instruction. Un programme vous sera adressé avec la future convocation, afin que nous puissions tous échanger entre nous sur les prochaines étapes 2015 de notre association.

Certains d'entre vous nous ont déjà communiqués « *des suggestions, des idées, des remarques* » au verso du bulletin d'adhésion. Il en sera rendu compte au conseil et lors de l'AG. Nous attendons d'y voir un peu plus clair dans nos relations avec la municipalité, pour pouvoir promouvoir certaines des suggestions faites, où qui peuvent encore être faites d'ici l'AG : c'est un matériau constructif qui est destiné à alimenter les réflexions des Septeuillais, n'hésitez pas à l'enrichir.

Au nom du bureau et du conseil, je vous remercie de votre confiance et de votre soutien au démarrage d'une association septeuillaise citoyenne. Notre action doit continuer à se déployer dans un climat de respect mutuel, donnant à chaque Septeuillais la possibilité de s'exprimer librement et être traité en partenaire responsable

Avec mes très amicales salutations

Yannick LE CORRE

« yannick.lecorre@free.fr »